

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 29 mars 2024

Accompagnement des entreprises de santé Skyepharma et MaaT Pharma

À l'issue du Comité de suivi régional France 2030, Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, et Louis Laugier, préfet de l'Isère, se sont rendus dans les entreprises iséroises Skyepharma et MaaT Pharma.

Inédit par son ampleur, le plan France 2030 ambitionne de transformer durablement les secteurs-clés de notre économie par la recherche, l'innovation et l'investissement industriel. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et de faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence.

Concrètement, l'État vient soutenir les investissements de secteurs stratégiques, tant sur l'amélioration de la qualité de vie (alimentation, santé, culture), que sur la décarbonation de nos modes de production (énergie, industries, transports).

En Auvergne-Rhône-Alpes, 956 projets sont soutenus par l'État à travers France 2030 pour un montant global de 5,8 milliards d'euros. Au 31 janvier 2024, l'Isère comptait 304 lauréats pour 4,239 Md€ de soutien financier de l'État dans le cadre de France 2030.

Parmi elles, Skyepharma est soutenue dans le cadre de la relocalisation de médicaments essentiels à hauteur de 1,5 M€. Ce sous-traitant pharmaceutique, spécialiste des formes solides complexes, fournit aux industries pharmaceutiques, biotechnologiques et acteurs santé grand public du monde entier des solutions de développement et de production de médicaments. Dans le cadre de ce projet de relocalisation, Skyepharma prévoit d'investir dans un atelier de production de médicaments hautement actifs sur son site de Saint-Quentin-Fallavier. Il pourrait notamment produire des médicaments anticancéreux considérés comme stratégiques. L'entreprise avait également bénéficié d'une subvention France Relance « Résilience » de 1,07 M€.

Skyepharma est également accompagnée dans le cadre de son projet Skyehub, un bâtiment entièrement dédié au développement de biotechnologies pour la production de biomédicaments de MaaT Pharma. Ce projet Skyehub bénéficie du dispositif PIA3 régionalisé « Accompagnement et Transformation des filières ». Le montant total du projet est de 3,45 M€ pour l'équipement du bâtiment, avec une aide de l'État de 1,7 M€.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

Les aides PIA3 régionalisé sont co-financées par l'État et le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 1 € pour 1 €.

MaaT Pharma, société de biotechnologies et leader mondial dans le développement des thérapies issues du microbiote intestinal en oncologie, a pour mission d'améliorer la survie des patients atteints de cancers, notamment dans les cancers du sang et en immuno-oncologie. L'entreprise est accompagnée dans le cadre de France 2030 sur la stratégie d'accélération « biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes » pour un montant de 7,4 M€, pour un investissement de 16,4 M€ (projet METALLO) pour le développement clinique de son deuxième médicament, MaaT033 dédié aux patients atteints du cancer du sang.

En outre, l'entreprise a bénéficié d'une aide France Relance « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie » de 1,9 M€ pour son projet MEPA (Microbiome Engineering Platform) afin de permettre la production à grande échelle de ses médicaments innovants.

À propos de France 2030

Présenté le 12 octobre 2021 par le Président de la République **France 2030** :

- ✓ **Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs** de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et industrielle, et **positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain**. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur : 54 Md€** seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de **répondre de manière compétitive aux enjeux écologiques et d'attractivité** du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence pour ainsi **renforcer la souveraineté et l'indépendance française** dans des secteurs clés. 50 % des dépenses seront en ce sens consacrées à la décarbonation de l'économie, et 50% fléchées au profit d'acteurs émergents, porteurs d'innovation sans impact défavorable sur l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : le plan est pensé et déployé **en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens** qui ont contribué à en déterminer les orientations stratégiques comme les actions phares. Les **porteurs de projets** sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (**ADEME**), l'Agence nationale de la recherche (**ANR**), **Bpifrance** et la Caisse des Dépôts et Consignations (**CDC**).

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  @prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr